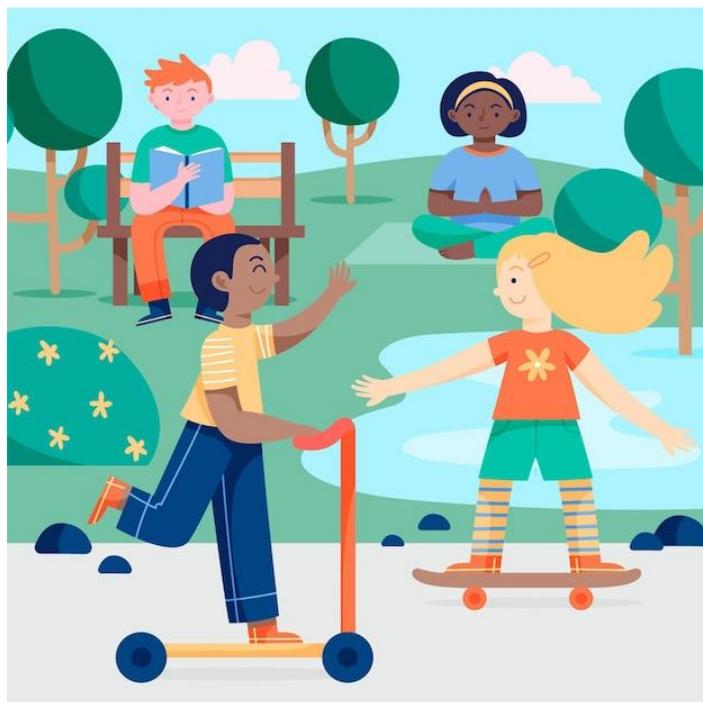




PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE
PEdT
COMMUNE DE MARSAC SUR L'ISLE



DIAPASON
Centre social Médiathèque

89, Route de Bordeaux - 24430 Marsac sur l'Isle - diapason@marsacsurlisle.fr - 05 53 06 47 57



SOMMAIRE

<i>Edito</i>	<i>p 3</i>
<i>Qu'est-ce que le PEdT</i>	<i>p 4</i>
<i>Quelques données</i>	<i>p 5</i>
<i>Les besoins répertoriés</i>	<i>p 6</i>
<i>Les objectifs éducatifs et les critères d'évaluation</i>	<i>p 7</i>
<i>Les partenaires et les dispositifs</i>	<i>p 8 et 9</i>
<i>Les équipes</i>	<i>p 10</i>
<i>La journée de l'enfant</i>	<i>p 11</i>
<i>L'organisation des temps périscolaires</i>	<i>p 12</i>
<i>Les modalités d'inscription et d'information</i>	<i>p 13</i>
<i>Les effets attendus</i>	<i>p 14</i>
<i>Les atouts du territoire et levier pour la mise en œuvre du PEdT</i>	<i>p 15</i>
<i>Les contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEdT</i>	<i>p 16</i>
<i>Les sigles</i>	<i>p 17</i>
<i>Annexes</i>	<i>p 18</i>

EDITO

La ville de Marsac sur l'Isle a inscrit l'éducation au cœur de sa politique jeunesse en lui consacrant une part importante dans le projet social du Diapason Centre Social Médiathèque.

C'est un équipement de culture et de vie sociale de 1000m² au service des parents, des professionnels de l'éducation et de la cohésion sociale. En effet, l'épanouissement de l'enfant passe par la réussite éducative mais aussi par son intégration sociale et citoyenne.

La formalisation d'un nouveau PEdT marque l'engagement fort de tous les partenaires dans la construction d'un parcours éducatif concerté.

Au côté de l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la communauté éducative, l'équipe du Diapason va se saisir de ce PEdT pour participer à l'émancipation des enfants et stimuler leurs curiosités.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement auprès des enfants marsacois.

Yannick BIDAUD
Maire de Marsac sur l'Isle



Oumel ALLEGRE
Adjointe au maire
Déléguée à l'Education et à la Culture



Qu'est-ce que le PEdT ?

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) est un projet partenarial conçu dans l'intérêt de l'enfant et du jeune. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. C'est un outil au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants.

Il constitue également un outil d'attractivité du territoire pour les familles et dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire.

Le PEdT de Marsac sur l'Isle, piloté par le maire, est une démarche volontaire qui définit le projet éducatif sur l'ensemble de la ville pour les enfants âgés de 3 à 11 ans et favorise la continuité éducative entre vie scolaire, vie périscolaire et vie familiale. Il pourra par extension concerner les jeunes collégiens et lycéens marsacois en fonction des actions et dispositifs, la ville étant engagée dans une prestation de service Jeunes.

Le PEdT est établi pour une durée de 3 ans (2023-2025) et fait l'objet d'une évaluation des acteurs éducatifs. Mme Delphine Chamoulaud est désignée coordinatrice du PEDT.

Quelques Données



2 écoles

- Ecole maternelle « La Marelle » : 88 enfants de 3 à 5 ans
- Ecole élémentaire Henri Jacquement : 140 enfants de 6 à 11 ans

Les structures et dispositifs municipaux

- L'ALSH périscolaire (municipal) : 165 enfants inscrits
- Le CLAS : 94 inscrits (méridien) et 45 inscrits (soir)
- Le restaurant scolaire : géré en régie directe par un cuisinier professionnel environ 215 repas servis chaque jour
- Le PIJ : environ 250 passages par an
- L'espace jeune
- L'Espace Public Numérique
- Ateliers jeunes (14-15ans) : 20 jeunes par an
- Bourse au BAFA : 1 à 2 par an
- Stagiaires scolaires : 25 en moyenne par an

Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

- L'ALSH extrascolaire : 48 enfants par période
- Crèche et Relais Petite Enfance : passerelle pour la préparation à la scolarité
- La Convention Territoriale Globale

Les associations ou partenaires

- Associations locales (sportives, culturelles...) RécréAction (association de parents d'élèves)
- Centre social Saint Exupéry (Actions mutualisées autour de la PS Jeunes)
- ATEC
- Conseil Départemental (Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne, service des sports...)

Les besoins répertoriés

- ❖ Proposer aux enfants un mode de garde attractif.
- ❖ Garantir une offre de loisirs diverse et variée.
- ❖ Améliorer et conforter les connexions entre les différents partenaires du territoire.
- ❖ Le Centre social initialement géré par le Centre Communal d'Action Sociale a été municipalisé. Il convient donc d'organiser les activités municipales œuvrant dans le domaine de l'enfance dans un seul pôle : création du service « Vie de l'Enfant » notamment avec l'éducation, la restauration scolaire, l'ALSH et l'accompagnement du transport scolaire.
- ❖ La restauration scolaire est intégrée au service « Vie de L'enfant », la pause méridienne étant considérée comme un temps éducatif de la vie de l'enfant.
- ❖ La population marsacoise augmente de façon régulière. Le projet de création de logements sociaux va répondre aux futurs besoins des familles. Le PEdT offre une visibilité sur les partenaires, les équipements et les dispositifs présents sur le territoire ainsi que les actions mises en œuvre.

Les objectifs éducatifs attendus du PEDT 2023-2025 et les critères d'évaluation

- 1- Favoriser l'épanouissement des enfants, développer leur curiosité intellectuelle et renforcer leur plaisir d'apprendre.
 - Projets communs entre partenaires éducatifs
 - Interactions autour des projets d'écoles
- 2- Faciliter le travail coopératif et les projets solidaires
 - Attractivité du territoire : évènements festifs ...
 - Nombre de projets réalisés « hors les murs »
- 3- Agir pour le vivre ensemble.
 - Actions menées sur les thématiques du sport, de l'art, de la culture et des sciences.
 - Travailler sur la qualité du temps méridien (prise de repas, jeux de cour, formation des agents etc.)
- 4- Accompagner les parents dans leur responsabilité éducative et favoriser la qualité et la continuité des liens entre les enfants et les parents (dispositifs CLAS, projets famille portés par la référente famille, animations culturelles animées par les médiathécaires...)
 - Fréquentation du CLAS
 - Actions portées autour de la parentalité
- 5- Co-construire avec les jeunes des projets citoyens, individuels ou collectifs
 - Nombre d'actions menées par les jeunes
 - Nombre de jeunes ayant bénéficié de dispositifs locaux
 - Participation des jeunes aux évènements du territoire

Bilan annuel du comité de pilotage qui est composé de l'Etat, la CAF, la DSDEN, les directrices d'école et les enseignants, l'association de parents d'élèves, certaines associations locales et les élus

Bilan du PEDT aux termes des 3 années.

Les partenaires du PEDT

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Diapason
- ALSH
- Restaurant scolaire
- Education Nationale
- CA Le Grand Périgueux
- Conseil Départemental
- CAF/MSA

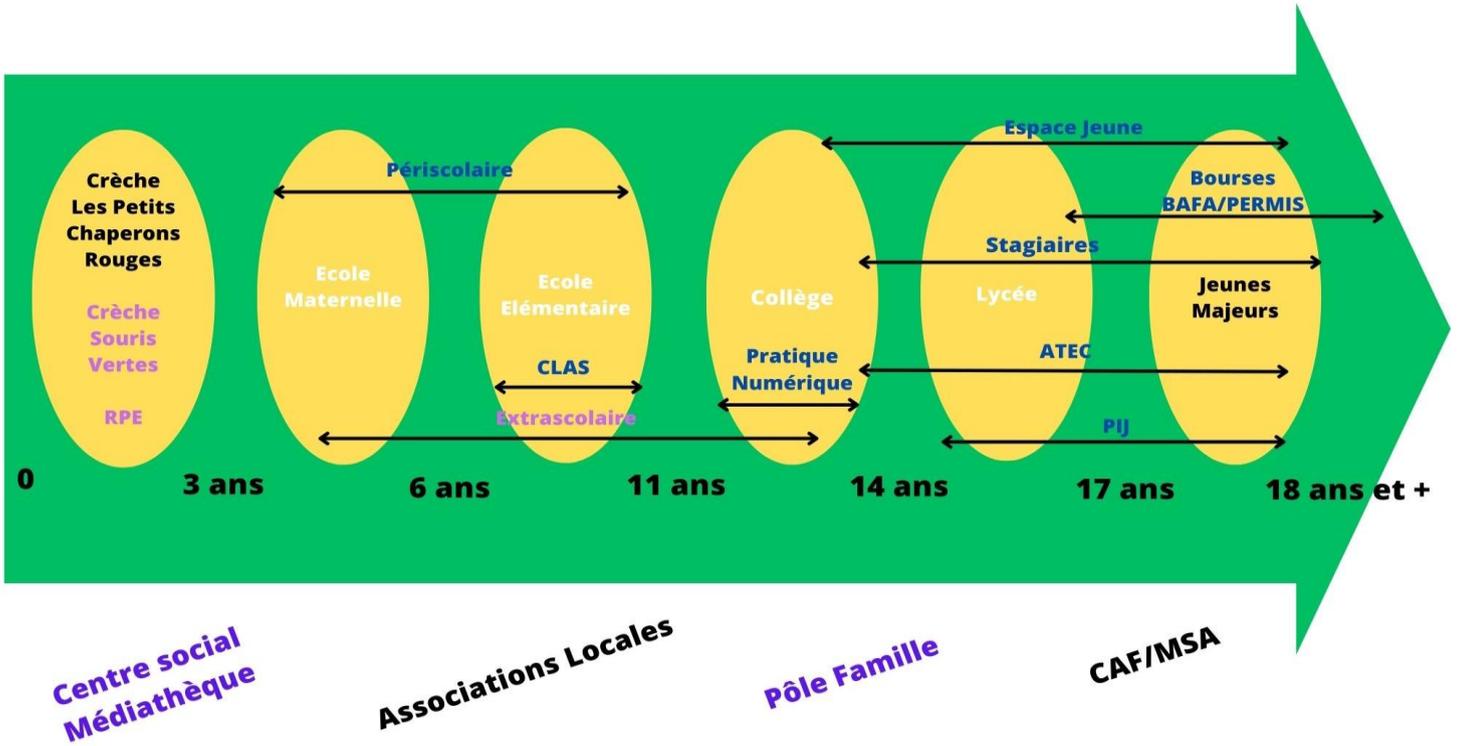
**ENFANTS et JEUNES
&
FAMILLES
&
REPRESENTANTS DES
PARENTS D'ELEVES**

PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INTERVENANTS

- Associations locales
- Intervenants sport/culture
(All board family, Enfants
du pays de Beleyme etc.)

Partenaires et Dispositifs

ENFANCE - JEUNESSE



Les agents municipaux et enseignants au service des enfants et des jeunes

Equipe enseignant(e)s de l'élémentaire :

Mme Delaugerre Mme Joncoux
Mme Robiquet M Simonnet
Mme Stalletino Mme Brabo



Référente famille :

Anais Cavillon

Référent jeunesse :

Mathieu Laporte

Animateur numérique :

Arnaud Zany

Equipe enseignant(e)s de la maternelle :

Mme Lecoeur Mme Viremouneix
Mme Roussel M Boudeville



Equipe restaurant scolaire :

Frédéric Raste Marlène Tessaro
Isabelle Marty Françoise Gilly
Sandrine Duconge Bau Le Minh
Julia Biard Aurélie Lannebras

Equipe Pause méridienne :

Elémentaire :

Hélène Gagnard
Chanel Heron
Elisa Sobry

Maternelle :

Manon Martins Pais
Gaëlle Dufour
Hélène Ramos
Mathilde Pilaert
+ ATSEM



Equipe Coordination vie de l'enfant :

Mme El Yamani
Mme Chamoulaud

Equipe ATSEM :

Mme Blanca
Mme Longueville
Mme Isidore
Mme Dorbec



Equipe périscolaire/CLAS méridien/CLAS soir :

Hélène Gagnard Anaïs Hubert
Hélène Ramos Mathilde Pilaert
Chanel Héron
Gaëlle Dufour
Manon Martins Pais

Bénévoles du CLAS :

Nicole Tronche, Fabienne Garnaud,
Michel Descard, Marylène Larue



Médiathécaires :

Jean-Philippe Maurény
Gaëlle Garreau



Transport scolaire géré par la CA Le Grand Périgueux
Françoise Gilly accompagnatrice

Règlement facture : Corinne Aubard (cantine et périscolaire)

La journée de l'enfant

MATERNELLE



ELEMENTAIRE



CLAS* : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Organisation des temps périscolaires de Marsac sur l'Isle

HORAIRES		CONTENU
7h - 8h20	<i>Accueil du matin ALSH déclaré</i>	Accueil échelonné, adapté et individualisé encadré par 3 animateurs. Temps de transition entre le temps familial et le temps collectif. A 8h10, les enfants de la maternelle présents à l'ALSH du matin, rejoignent leur école et les enfants de l'élémentaire vont dans la cour Les enseignants prennent le relais à 8h20.
11h30 – 13h30	<i>Temps méridien élémentaire</i>	Les 3 animateurs récupèrent les enfants à la sortie des classes dans la cour. Les 4 classes des plus jeunes se rendent au restaurant scolaire. Les trois classes des plus grands jouent dans la cour. 1 animateur se charge du passage entre la cour et le restaurant. 1 second animateur fait l'appel des enfants du second service. 1 animateur est en surveillance globale. Pendant ce temps de décompression dans la cour, au-delà de leur rôle de surveillance, les animateurs s'assurent que ce temps pédagogique se passe bien. Un animateur peut proposer une activité. Entre 12h15 et 12h30, échange entre les 2 groupes. 13h20 reprise du temps scolaire.
	<i>CLAS méridien</i>	2 temps d'animations encadrés par une animatrice et des intervenants, sont proposés aux enfants autour d'activités culturelles, artistiques et sportives. 11h45 – 12h15 et 12h45 – 13h15
11h45 – 13h30	<i>Temps méridien maternelle PS - MS</i>	A 11h45, les enfants sont pris en charge par les 4 ATSEM et 2 animatrices. Temps de repas. Un adulte reconnu par les enfants, est présent à chaque table d'enfants. C'est un temps propice aux échanges, l'adulte accompagne l'enfant sur l'apprentissage de la prise du repas et à l'éveil gustatif. A 12h30, les enfants sont accompagnés pour un temps de repos. Ils sont répartis dans les salles de sieste. 13h30 reprise du temps scolaire.
	<i>Temps méridien maternelle GS</i>	2 animateurs récupèrent les enfants dans les classes. Les enfants ont la possibilité de faire des jeux à l'extérieur ou dans la salle de motricité suivant la météo. A 12h30, les enfants sont accompagnés par les animateurs au réfectoire. Un adulte est présent à chaque table d'enfants. C'est un temps propice aux échanges, l'adulte accompagne l'enfant sur l'apprentissage de la prise du repas et à l'éveil gustatif. En fin de repas, les enseignants récupèrent leurs élèves soit dans la cour soit dans les classes.
16h30 – 19h	<i>Accueil du soir ALSH déclaré</i>	Accueil adapté et individualisé encadré par 5 animateurs. Temps de transition entre le temps collectif et le temps familial. A 16h30, les animateurs sont répartis entre l'école élémentaire où ils récupèrent les enfants dans la cour et le bus scolaire où ils récupèrent les enfants de la maternelle. Les enfants sont ensuite répartis dans les différentes salles adaptées aux âges. Un goûter leur est proposé. Les enfants ont la possibilité de faire des activités encadrées. Accueil permettant des temps de dialogue avec les familles.
16h30 – 18h	<i>CLAS Accompagnement scolaire</i>	Les enfants sont récupérés dans la cour de l'école élémentaire par des animateurs. Ils sont ensuite répartis en deux groupes par niveau. Un goûter leur est proposé. Les enfants sont accompagnés par les animateurs et des bénévoles tout au long de la séance. A 18h, les enfants intègrent l'accueil périscolaire.

Les modalités d'inscription et d'information

→ Dossier unique d'inscription

Les parents ne remplissent qu'un seul dossier pour les inscriptions scolaire et périscolaire, ainsi que la fréquentation du CLAS, de la restauration scolaire et du transport scolaire.

A compter de la rentrée 2023, les inscriptions auront lieu au Diapason, structure privilégiée des familles.

→ Les tarifs du périscolaire

QF	COMMUNE	HORS COMMUNE
0 - 400	0,36 € / heure	0,58 € / heure
401 - 622	0,36 € / heure	0,58 € / heure
623 - 800	0,38 € / heure	0,61 € / heure
801 - 1000	0,40 € / heure	0,64 € / heure
1001 - 1250	0,41 € / heure	0,66 € / heure
1251 - 1500	0,44 € / heure	0,70 € / heure
1501 et +	0,45 € / heure	0,72 € / heure
Hors Régime	0,97 € / heure	1,55 € / heure

→ Les tarifs de la restauration scolaire

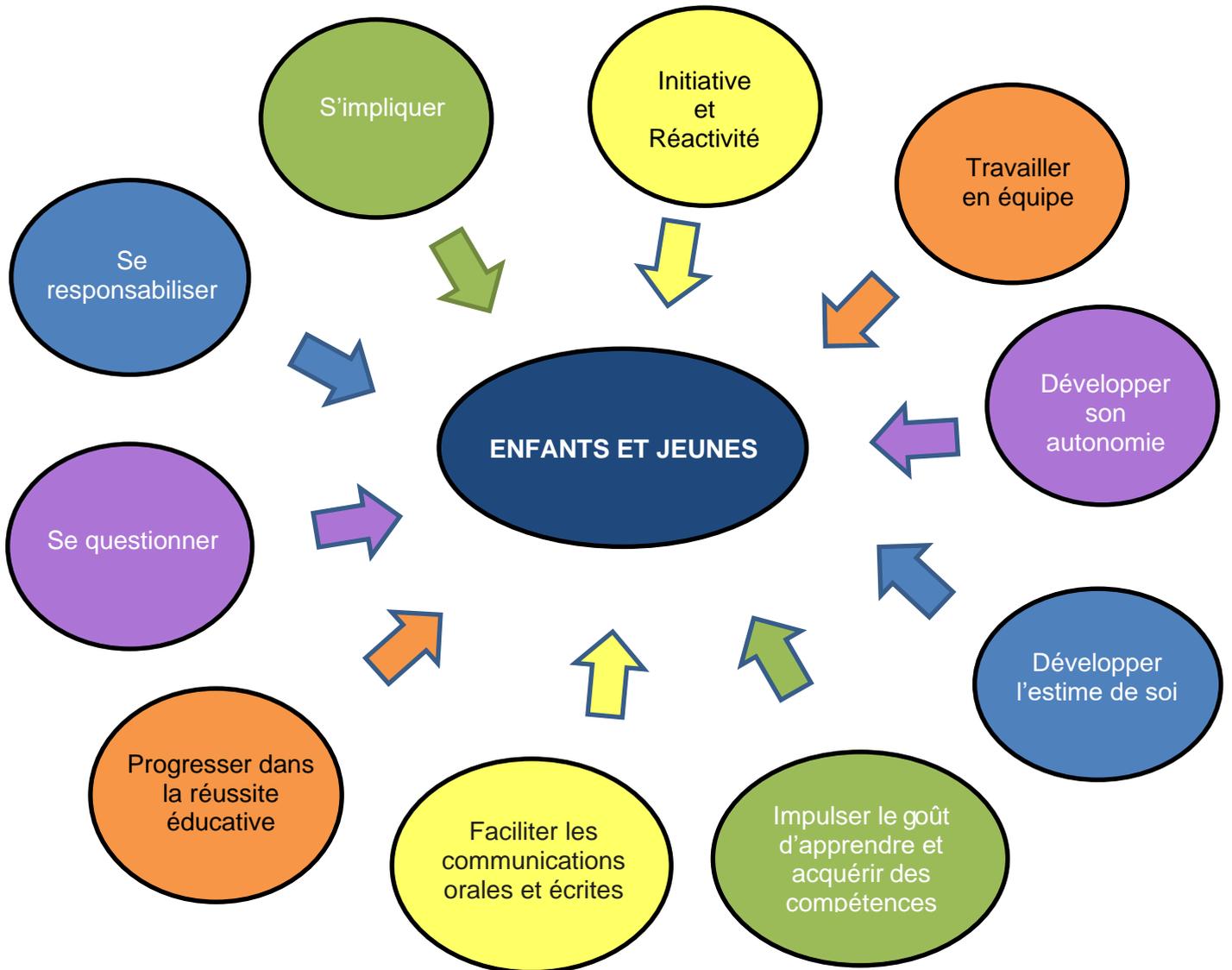
TARIFS 2023		
TARIF EN FONCTION DU QF	TARIF COMMUNE	TARIF HORS COMMUNE
0-400	0.50 €	0.50 €
401-800	0.90 €	0.90 €
801-1000	2.30 €	3.45 €
1001-1250	2.45 €	3.68 €
1251-1500	2.60 €	3.90 €
1501-2000	2.75 €	4.13 €
> 2001	3.00 €	4.50 €

→ Les tarifs CLAS

CLAS méridien : Gratuit

CLAS du soir + goûter 16h30 à 18h00 : 1 euros la séance de 1h30

Les effets attendus



Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEdT :

- ✓ Structure ALSH déclarée existante (gestion municipale).
- ✓ Partenariats établis entre les structures éducatives (école maternelle et élémentaire, association des parents d'élèves) et le Diapason.
- ✓ Partenariats établis entre le Grand Périgueux, les crèches du territoire (Tous les ans, une passerelle se fait avec la crèche du Grand Périgueux et le périscolaire), le RPE.
- ✓ Actions communes en direction des jeunes organisées sur le territoire du Canton (Chancelade, Coulounieix-Chamiers et Razac sur l'Isle)
- ✓ Présence d'élus municipaux au sein du conseil d'administration du Collège Jean Moulin de Coulounieix-Chamiers (approche post école élémentaire).
- ✓ Mise en place du C.L.A.S. depuis 2008
- ✓ Partenariats associatifs culturels et sportifs dynamiques au travers des activités d'animation globale du Diapason.
- ✓ La commune dispose d'équipements structurants au service des habitants : piscine découverte (agglomération), centre d'entraînement de canoë-kayak, complexe sportif J. et R. Septembre avec des terrains de football, tennis et de pétanque, une salle de gymnastique et un gymnase.
- ✓ Proximité de la Maison du temps libre (salle des fêtes), du restaurant scolaire, de l'école élémentaire, du Diapason et du Parc de l'Hôtel de ville avec un espace de verdure et une aire de jeux extérieurs accessibles à tous.
- ✓ Projet de construction d'un Pôle de Loisirs Inclusifs pour les familles secteur du Vieux Moulin.
- ✓ Atlas de la biodiversité communale : engagement de la commune sur la protection de l'environnement et du patrimoine naturel.
- ✓ Le projet Silôt : futur tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire & des Cultures Urbaines, création d'un lieu créatif, intergénérationnel et connecté au cœur de l'agglomération. Le Silôt est aussi un lieu labellisé fabrique de territoire.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEdT

- ✓ Écoles élémentaire et maternelle implantées dans deux quartiers différents, distantes d'environ 3 kilomètres. Un bus assure le transport des élèves entre les deux écoles gratuitement.
- ✓ Nécessité d'un transport collectif pour se rendre au complexe sportif (possibilité de s'y rendre à pied en passant par le boviduc).
- ✓ Obligation de traverser la RD 6089 pour accéder au complexe sportif

Les sigles

ALSH accueil de loisirs sans hébergement

ATEC association temporaire d'enfants citoyens

ATSEM agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CAF/MSA caisse d'allocations familiales/mutualité sociale agricole

CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité

PIJ point information jeunesse

PS JEUNES prestation de service jeunes

QF quotient familial

ANNEXES

Le projet éducatif de la commune de Marsac sur l'Isle

Le projet pédagogique et le règlement intérieur de l'ALSH

Le dossier d'inscription scolaire et périscolaire

Le règlement intérieur de la restauration scolaire

Les conventions écoles/diapason